

Mardi 30 mai 2023

## Session plénière de l'assemblée départementale

L'assemblée départementale s'est réunie en session plénière, ce vendredi 26 mai, à l'Hôtel du Département de Châlons-en-Champagne.

### Le Département continue d'assumer ses responsabilités budgétaires

Le **compte administratif 2022**, véritable cartographie du budget précédent permettant d'affiner les orientations stratégiques budgétaires 2023, **se singularise par une évolution notable (+ 29,8 M €, soit 6,8 %) de nos dépenses de fonctionnement.**

Cette augmentation s'explique en partie par la hausse des coûts des matières premières liée à l'inflation, mais également par celle des besoins de nos concitoyens en matière de prestations sociales. Dans ce contexte économique rempli d'incertitude, le Département se mobilise en effet pour assurer avec ambition ses quatre missions de solidarité : l'insertion, l'enfance-famille, le grand-âge et le handicap.

**Quant à nos dépenses réelles d'investissement, en hausse de + 3 M € (passant de 54,2 M € à 57,2 M €), elles témoignent de la volonté du Département d'agir en faveur des projets des élus locaux et pour maintenir la qualité de son patrimoine,** notamment de ses collègues.

Par ailleurs, **notre capacité d'épargne brute est toujours équilibrée (55 M €)** grâce à d'excellentes recettes de fonctionnement, notamment dues aux Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et à des compensations favorables en 2022.

**La gestion maîtrisée de l'endettement se traduit quant à elle par une diminution de la dette de 3 M €** pour un total de 155 M € en décembre 2022.

En définitive, malgré l'inflation et l'augmentation des charges imprévues : **le Département continue d'assumer ses responsabilités en poursuivant ses investissements dans tous les territoires et en soutenant les projets structurants portés par les élus locaux.**

---

#### CONTACT PRESSE

**Nicolas Thiry**

Attaché de presse du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr

## La bonne gestion budgétaire du Département soulignée par la Chambre régionale des comptes

**Le contrôle réalisé par la Chambre régionale des comptes (CRC) Grand Est sur les comptes et la gestion du Département de la Marne depuis 2017 vient de s'achever.**

Les principaux points à retenir sont les suivants :

- **La situation financière de notre collectivité est analysée comme saine et durablement maîtrisée.** Les équilibres financiers sont en effet préservés et l'endettement a diminué sur la période 2017-2023.
- **La capacité d'anticipation budgétaire du Département a également été soulignée.** Les incidences des mesures nationales, telles que les revalorisations salariales et la prime Ségur concernant les salariés du secteur social, sanitaire et médico-social, ont ainsi pu être prises correctement en compte lors des différentes étapes de construction budgétaire.

## Des investissements conséquents pour mieux protéger les enfants en difficulté et renforcer l'offre d'accueil des tout-petits en structure collective

En tant que chef de file de la protection de l'enfance, **le Département accompagne au quotidien les enfants et les familles qui éprouvent des difficultés.**

**L'assemblée départementale a décidé de soutenir diverses actions menées par nos services,** en lien avec les intervenants locaux, en faveur de la protection de l'enfance.

Premièrement, **un montant de 31.000 € est alloué aux Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)** de notre territoire. **1.600 € sont également versés à l'association Réseau périnatal Champagne Ardenne (RPCA)** pour mener à bien des projets dans le domaine de la périnatalité.

Deuxièmement, afin de relever les nouveaux défis de la protection de l'enfance, **le Département s'est engagé, aux côtés de l'État, dans la stratégie de prévention et de protection de l'enfance sur la période 2022-2024.** Cette démarche vise à déployer des mesures d'accompagnement auprès des mineurs et des familles. Parmi les mesures fortes qui sont ou seront mises en place en 2023 :

- Ouverture en septembre d'une Maison d'enfants à caractère social (MECS) de 18 places sous forme de 3 maisons de 6 places sur les secteurs d'Épernay, Reims et Châlons-en-Champagne afin de répondre aux besoins de places d'accueil pour les enfants de 3 à 6 ans (budget 1,9 M €/an).
- Création de 3 postes de puéricultrices et de 1,5 postes de sages-femmes sur 6 Circonscriptions de la solidarité départementale (Épernay, Châlons rive droite, Châlons rive gauche, Vitry-le-François, Reims Europe et Reims Ruisselet) pour proposer un accompagnement avant et après la naissance de l'enfant à domicile.
- Création de 7 postes de travailleurs sociaux au sein de la direction de la solidarité départementale pour renforcer nos missions d'accompagnement en matière d'aide sociale à l'enfance. Cela représente une dépense de personnel supplémentaire de 160.000 € pour l'année 2023.

Troisièmement, **une subvention de 15.000 €/an sur 3 ans est accordée à l'association rémoise Paroles de parents** qui accompagne les parents et les jeunes en présence de professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.

Afin de poursuivre les objectifs du Département en matière de prise en charge de nos tout-petits, **les élus départementaux ont validé plusieurs subventions d'investissement pour construire ou rénover des structures d'accueil.**

En effet, outre notre compétence en matière de délivrance d'agrément et de contrôle des établissements et des assistantes maternelles, **notre collectivité développe une politique de soutien aux établissements portés par nos partenaires.**

Aujourd'hui, **l'accueil collectif des enfants est un service public devenu indispensable, et qui doit encore se renforcer dans tous les territoires,** notamment en raison de la diminution constante du nombre d'assistantes maternelles (- 35 % depuis 2015 dans la Marne).

---

### CONTACT PRESSE

**Nicolas Thiry**

Attaché de presse du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr



Ainsi, **7 projets**, dont 4 reconstructions ou constructions de crèches (Épernay, Montmirail, Esternay, Châlons-en-Champagne), 2 réaménagements et extensions de crèches (Pontfaverger-Moronvilliers, Pierry) et 1 construction de Maison d'assistantes maternelles (Festigny), **sont subventionnés par le Département pour un montant total de 1,7 M €.**

### Création d'un Bus France services dans la Marne

**L'assemblée départementale s'est positionnée en faveur de la mise en œuvre du dispositif Bus France services dans la Marne pour un montant de 150.000 €.**

**Le réseau France services a été initié par le gouvernement en 2019 afin de faciliter l'accès sur les territoires aux démarches administratives** du quotidien.

Il s'est déployé à partir des Maisons de services aux publics (MSAP) déjà existantes et par la création de nouvelles structures. Les services proposés vont de l'initiation au numérique à l'aide aux démarches en ligne. L'objectif principal étant de proposer une assistance, notamment à destination des usagers les moins familiarisés à l'outil numérique.

France services s'appuie sur un partenariat mené avec neuf opérateurs publics : Pôle emploi, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Mutualité sociale agricole (MSA), Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), La Poste, Direction départementale des finances publiques (DDFIP), ministère de la Justice et ministère de l'Intérieur.

Dans la Marne, 18 Maisons France services et 26 points d'accès ont déjà vu le jour.

Cependant, **certains territoires restent encore trop éloignés de ce réseau.**

En sa qualité d'acteur des solidarités et dans la continuité de son engagement pour améliorer l'accessibilité des services au public, **le Département de la Marne a un véritable rôle à jouer pour compléter le maillage existant.**

Ainsi, **la structure mobile dénommée Bus France services sera prochainement déployée afin d'aller à la rencontre de nos concitoyens, notamment les plus isolés et les plus fragiles, et de les accompagner, entre autres, dans la réalisation de leurs démarches administratives.**

**Le bus sera équipé d'une connexion internet ainsi que du matériel informatique.** Ses missions principales seront d'apporter : une information aux usagers, de l'aide pour la réalisation des démarches en ligne, une initiation au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages, etc.

Un travail est actuellement en cours, en concertation avec les élus locaux, pour identifier les communes marnaises qui seront desservies.

Le Bus France services sera ouvert au public (avec ou sans-rendez-vous) au moins 24h par semaine sur 5 jours. Il réalisera des permanences par demi-journée dans les communes selon une fréquence qui dépendra du nombre de communes desservies. Les tournées seront programmées pour l'année.

---

#### CONTACT PRESSE

**Nicolas Thiry**

Attaché de presse du président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr

